

9 novembre 2006



**Communiqué de presse de monsieur Jean-Pierre Audy,
député européen,
conseiller municipal de Meymac**

Commémorations du 11 novembre 1918 à Guéret

A l'occasion des commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918, Jean-Pierre Audy, député européen, conseiller municipal de Meymac, déposera une gerbe et se recueillera au carré militaire du cimetière, au mémorial de la résistance et au monument aux morts de la ville de Guéret, prenant part ainsi à l'hommage rendu aux morts pour la France par cette commune en les personnes du préfet de la Creuse, de son député-maire monsieur Michel Vergnier, le conseil municipal, et les autorités départementales et régionales civiles et militaires.

Comme il le fait depuis son élection au parlement européen en 2005, Jean-Pierre Audy s'associe, tout au long de son mandat, aux commémorations nationales en Limousin, pour que demeurent, dans l'esprit de tous, et notamment des jeunes générations, les souffrances qui ont été à l'origine de la construction européenne, et le devoir de mémoire dû à nos disparus et victimes de guerre, qui ont fait le sacrifice de leurs vies, pour la France et pour que règnent, en Europe, la liberté, la paix et la démocratie.